

Facteurs d'émission élaborés par l'organisation



Dans le cas où aucun FE ne serait disponible pour la source d'émissions considérée, ou pour améliorer la précision ou représentativité d'un FE, l'organisation peut :

- Approximer cette source d'émissions à une autre source d'émissions qui serait similaire, mais cela sera source d'une forte incertitude et donnera lieu à une quantification imprécise. L'organisation doit donc utiliser une incertitude supérieure à celle du FE similaire choisi.
- Élaborer son propre facteur d'émissions pour la source d'émissions considérée.

Pour élaborer un facteur d'émissions, l'organisation doit réaliser une Analyse du Cycle de Vie (ACV) ou une Empreinte Carbone Produit (PCF) pertinente et utiliser l'indicateur "Climate Change" d'après les méthodes de calcul de l'IPCC à un PRG de 100 ans. Attention, il est nécessaire de suivre les recommandations méthodologiques de création de FE de la BDD la plus employée par l'organisation afin de maintenir une homogénéité au sein des FE utilisés.

À la suite de l'ACV, le facteur d'émissions sera à priori le plus représentatif et précis possible, car spécifique à la source d'émissions de l'organisation.

Si ce n'est pas possible, l'organisation pourra élaborer son propre FE à partir, par exemple, des différentes matières premières utilisées pour créer le produit (via leurs FE respectifs) ou de la comptabilité carbone du fabricant desdits produits.

Dans tous les cas, il sera nécessaire d'attribuer un taux d'incertitude élevé à ce FE.
